

# MANUEL SCOLAIRE ET DIDACTISATION DE LA PHRASE

**ANYOU ELANGA JOËL CEDRIC**

Centre de Recherche et d'Études en Français  
de Scolarisation (CRESFCO)  
Université de Yaoundé 1  
joelelanga479@yahoo.fr

---

## Résumé

*L'école africaine est traversée par une crise multi-sectorielle dont le Cameroun n'est pas épargné. Auxiliaire didactique incontournable, le manuel scolaire en est affecté. L'un des défis majeurs est d'en assurer la garantie qualitative du contenu. Autrement dit, avec un effort de transposition didactique, arrimer le livre scolaire à l'actualité scientifique de la discipline dont il traite. L'observation des leçons de grammaire sur la phrase du manuel L'Excellence en français 3<sup>e</sup> relève une inadéquation entre certains contenus et l'actualité grammaticale. Ledit manuel a une forte propension à se conformer à l'approche par compétences. Pour un livre destiné à l'élève du 21<sup>e</sup> siècle, il est fortement influencé par la grammaire classique. À cause de sa terminologie, l'imprécision de certaines descriptions et l'inexistence des tests d'identification des constituants de la phrase, il nécessite l'apport d'outils de la grammaire structurale ou moderne. L'association de spécialistes des disciplines aux projets de vulgarisation et d'agrément de manuels s'avère nécessaire.*

**Mots-clés :** Manuel scolaire, didactisation, grammaire française, phrase, actualité scientifique.

---

## Abstract

*School is facing a multi-sector crisis in Cameroon and the textbook is affected by it. One of the major challenges is to ensure the textbook a qualitative guarantee of the content. In other words, with an effort of didactic transposition, we must link the schoolbook to the scientific news of the subject that it focuses on. The observation of grammar lessons of the French textbook L'Excellence en français 3<sup>e</sup> raises the mismatch between certain contents and grammatical scientific news. This manual has a propensity to conform to the competency-based approach; for a modern book, it is heavily influenced by classical grammar. Because of its terminology, the imprecision of certain descriptions and the non-existence of tests for identifying properties of constituents of the sentence, the book requires tools of structural or modern grammar. Associating subject specialists in textbook popularization and approval projects is thus necessary.*

**Key words:** Textbook, didactization, French grammar, sentence, scientific news.

---

---

## Introduction

---

Cette étude examine la place de l'actualité scientifique dans un manuel scolaire. En effet, dans sa politique éducative, l'État du Cameroun accorde une attention élevée au manuel scolaire vu son importance dans la formation de la jeunesse comme le soulignent les textes du Premier Ministre (2017a, b et c). Matériel indispensable, l'enseignant et l'apprenant y ont recours à plus d'un titre. Il adjuve le professeur dans la préparation de ses leçons, dans le choix des tâches de consolidation ou de vérification de son dosage. L'élève l'utilise comme un guide, un aide-mémoire ou une banque d'exercices. Au-delà de ses vocations mercantiliste et publicitaire, le livre scolaire a des missions pédagogiques, humaines, idéologiques, sociopolitiques et culturelles. L'atteinte de ces objectifs exige qu'il soit de bonne facture. Il existe des caractéristiques matérielles et immatérielles qui accréditent tout livre à vocation scolaire. Au rang de celles-ci se trouvent la qualité et la scientificité de l'information qui s'y trouve. Assumani (2013 :8,10) affirme à cet effet qu'un bon manuel est celui dont le *contenu est actuel et ne présente aucune approximation ou erreur dans la présentation du savoir, et offre un contenu mis à jour.*

L'école camerounaise est éprouvée aux plans curriculaire, infrastructurel, économique, axiologique, éthique, matériel et des ressources humaines tel que le remarquent Vounda Etoa (2016), Evouna (2019) et Bissa Enama (2019). Le livre de façon général et le manuel scolaire plus particulièrement n'est pas épargné. C'est un secteur névralgique qui appelle à continuer la réflexion et les réformes, impulsées par les pouvoirs publics et les experts. L'un des défis majeurs est d'assurer la qualité du contenu des manuels, notamment rechercher leur congruence avec l'évolution de la pensée scientifique. À la suite des travaux mentionnés ci-dessus, le travail interroge l'inadéquation entre certains contenus du manuel scolaire et l'actualité scientifique la discipline dont il traite. Il prend pour support *L'Excellence en français 3è* (désormais *EF3*), manuel de la classe de français au programme des lycées et collèges du Cameroun. L'observation des leçons de grammaire sur la phrase permet de se demander si le discours de l'*EF3* s'arrime à l'actualité grammaticale, notamment aux retombées de la linguistique moderne. Plus globalement, avec un effort de transposition didactique, il s'agit d'arrimer les manuels scolaires des systèmes éducatifs africains aux avancées épistémologiques et d'associer les experts à la chaîne de consécration du livre scolaire. Le travail s'ouvre par une présentation des acceptions du manuel scolaire et de ses caractéristiques (1) puis décrit la didactisation de la phrase dans l'*EF3* (2) avant d'en évaluer l'actualité du discours grammatical (3).

---

## **1. Manuel scolaire : présentation et critères de validation**

---

Le manuel scolaire assure une fonction phatique et de médiation entre le savoir, l'apprenant et l'enseignant. Pour qu'un livre soit sélectionné et inscrit au programme scolaire, il doit satisfaire certaines exigences. Il importe de clarifier ce que l'on entend par manuel scolaire et ses caractéristiques.

---

### **1.1. Manuel scolaire : livre et outil national de l'enseignement / apprentissage**

---

Le terme *manuel scolaire* est polysémique et peut tour à tour s'appréhender comme classe particulière de livre, matériel didactique ou véhicule de la politique et des valeurs étatiques.

Le mot *manuel* a deux étymons latins selon dictionnaire *Larousse* (2019) : *Manualis* (adjectif) et *manuale* (substantif). Le deuxième emploi désigne un *étui de livre, un livre portatif*. Le *Larousse* ajoute qu'un *manuel* est *un livre destiné à l'apprentissage d'une matière scolaire ou d'un métier*. Le *Robert* (2003) quant à lui appelle manuel scolaire *un ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires*. Ces définitions dictionnaires mettent en lumière l'objet (*matière scolaire ou métier, notions essentielles d'une science, d'une technique*), le format (*portatif, de poche*), la finalité (*apprentissage*), et l'ancrage du manuel scolaire (*les programmes scolaires*).

Selon l'*Alliance internationale des éditeurs indépendants* un manuel scolaire est un livre particulier. Il se distingue d'autres types de livres par son objet et ses objectifs. En effet, les œuvres littéraires ont des fonctions esthétiques, ludiques, critiques. Le manuel scolaire a une fonction didactique et est coercitif : l'élève est obligé de le lire pour s'exercer et l'enseignant comme référence dans ses pratiques de classe. Il a une cible restreinte et porte sur un objet de savoir à dispenser dans un contexte didactique.

En tant que matériel didactique, selon Hussain Bilhaj (2016 :1), le manuel est *l'un des instruments essentiels sur lesquels s'appuient les enseignants et les apprenants dans le processus d'enseignement/apprentissage ; c'est un outil pédagogique et didactique primordial dans le processus d'enseignement/apprentissage*. Il n'y a pas d'école sans manuel scolaire. Outil indispensable pour le professeur et l'élève, le manuel scolaire est une boussole pour ces deux acteurs. Il oriente les pratiques de l'enseignant et les révisions de l'apprenant.

L'école est une institution sous la responsabilité de l'État. Rien n'y rentre qui ne soit conforme à sa politique, à ses idéaux et à ses mœurs nationales. En tant qu'appui au système éducatif, le livre de classe est au service des valeurs républicaines, citoyennes et socioculturelles de l'État. Ce dernier fixe la politique éducative, en définit les objectifs et les curricula, oriente et contrôle les matériels didactiques. De ce fait, le manuel se conforme aux objectifs pédagogiques visés et aux réformes des approches didactiques. Son contenu doit s'arrimer aux aspirations et valeurs de la société où il est utilisé. Dans cette acception, on définira le manuel scolaire avec Nkeck (2019 :72) comme

*un livre enseignant une matière ou une technique pédagogique ; il s'agit, précisément, d'un outil imprimé, d'un véhicule des valeurs et pratiques sociales et culturelles de référence, servant à transmettre des connaissances et à constituer un réservoir d'exercices, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité.*

Au-delà de la définition, il convient de s'interroger sur les caractéristiques d'un manuel scolaire.

---

## ***1.2. Inscription d'un livre au programme : critères de validation***

---

Contrairement au livre extrascolaire, la conception et la vulgarisation du manuel scolaire sont plus exigeantes et soumises au contrôle de toute une chaîne. En plus des acteurs du marché du livre et du patrimoine symbolique, celle-ci intègre les pouvoirs publics, les agents de l'inspection de pédagogie, les enseignants de terrain et les experts des disciplines concernées.

---

### ***1.2.1. Aperçu des critères de validation d'un manuel scolaire***

---

L'inscription d'un livre au programme scolaire obéit à certaines exigences. Jonnaert (2020 :11-13) recense des caractéristiques sur lesquelles il convient de revenir. Il s'agit de l'unidisciplinarité, la fiabilité, la lisibilité, la didacticité, du profil des rédacteurs, la cohérence, l'ouverture et l'éthique.

L'unidisciplinarité du manuel scolaire consiste à ce qu'il ne traite que d'une discipline précise. À chaque discipline scolaire correspond un manuel. Dans une classe, un niveau ou un cycle donné, on aura autant de manuels que de disciplines. Au Cameroun, on a un manuel de français, de mathématiques, d'ECM, de SVTEEB, d'informatique, etc.

La fiabilité du manuel scolaire porte sur ses contenus. La science mise à disposition de l'élève et des enseignants doit être valide et

exact. Le Premier Ministre du Cameroun (2017c) souligne à ce titre qu'un bon manuel se définit par *l'exactitude scientifique et l'actualisation des concepts développés ; l'intelligibilité et la précision grammaticale et orthographique du langage*. La même exigence est formulée par Evouna (2019 :231):

*le livre scolaire doit satisfaire à un niveau d'exigence scientifique (épistémologique, théorique et méthodologique) arrêté par le CNMMD, puisque « les livres ou manuels ainsi rédigés sont préalablement soumis à la validation du Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques. » (Circulaire) Cela suppose de fait que cette instance de validation est constituée d'experts des différents domaines d'études.*

Toute négligence sur le manuel répréhensible. C'est ce qui indigné Vounda Etoa (2016 :50) :

*de nombreux éditeurs de manuels inscrits dans les programmes scolaires au Cameroun ignorent en effet tous des lois les plus élémentaires en vigueur sur la cession des droits sur les extraits d'œuvres repris dans leurs textes manuels. Quiconque a eu entre les mains un ouvrage dûment édités ne peut pas se souvenir de la mention suivante qui y figure de façon très visible « tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.*

La lisibilité, à savoir le caractère de ce qui est lisible, est un facteur de fiabilité. Il s'agit de la capacité d'un texte à être déchiffré et compris par ceux qui le reçoivent. Un manuel scolaire lisible est accessible aux élèves. La fonction métalinguistique et la simplicité sont d'or pour atteindre cet idéal. Cette propension à l'explication le rend didactiquement pratique. Un manuel scolaire souscrit également à la loi de la didacticité. Son organisation, sa méthodologie et ses tâches sont destinées à faciliter l'acquisition du contenu par l'élève. Cela dépendra du profil des auteurs. Les conditions de personne sont attendues des auteurs d'un manuel. Un profane ne saurait prétendre écrire un texte destiné à l'école. C'est une production qui exige un degré de connaissance élevé et un travail collégial. Nkeck (*Op. Cit* :72) relève que la chaîne de production du manuel de la rédaction jusqu'à son utilisation en classe est complexe :

*les auteurs rédigent le manuscrit sous le contrôle de la chaîne de supervision pédagogique (inspecteurs, conseillers, spécialistes de contenus-matières, en didactique ou en conception de manuel scolaire) ; 2/ les directeurs de collection (éventuels auteurs) qui sont les garants de la*

*cohérence des ouvrages d'une même collection et de leur validité scientifique; 3/ les adaptateurs qui contribuent à adapter le manuel à un contexte d'enseignement différent du contexte d'origine ; et 4/ les traducteurs qui assurent l'adaptation tout en détenant la propriété intellectuelle de la traduction qu'ils ont réalisée.*

Dans *L'Excellence en français 3è*, il y a une équipe de 5 auteurs :

- NANFAH Joseph ;
- YIANGNIGNI Clémentine ;
- ABOUDOU BINA Isabelle ;
- KOUAM Jimmy Didi;
- MBAH Maurice.

Leurs statuts sont tus. On présume néanmoins qu'il s'agirait de professeurs ou d'inspecteurs de pédagogie en français. Ils bénéficient *a priori* de la consécration institutionnelle et épistémologique de base.

Le manuel scolaire comporte d'autres caractéristiques dont la cohérence verticale, à savoir le fait d'appartenir à une collection et de couvrir un cycle en entier. *L'EF3* s'étend sur tout le premier cycle, de la sixième en troisième. Il doit également être ouvert, c'est-à-dire suggérer une démarche sans l'imposer au lecteur.

Le livre scolaire brise les inégalités et les discriminations. Il s'adresse à toutes les catégories d'élèves et d'enseignants, sans distinction de sexe, d'appartenance culturelle, politique, ethnique ou sociale. Il est donc inclusif. À cette caractéristique humaniste se rattache le respect du droit et de la morale. Le livre doit être légal, moral et civique. L'État est garant de l'inscription d'un manuel dans le système éducatif. Il promeut des valeurs, us et coutumes que doit respecter et véhiculer tout livre scolaire. Tout écart est censuré. Ainsi, au Cameroun, le manuel *Moving on Student Book 2* a été sorti des listes de manuels scolaires en vigueur au Cameroun en 2017. Selon le Ministre des enseignements secondaires (2017), c'est parce qu'en 2015, [il] n'est plus évalué [...] Entre temps, des éditeurs éditent une nouvelle édition en 2017 en faisant l'apologie de l'Ambazonie, en insérant leur drapeau et en remplaçant la thématique [...] qui traitait du vivre ensemble par une autre thématique sur les libertés.

Le manuel *L'Excellence en sciences 5è* a également été querellé. Des passages de ce dernier faisaient état de pratiques incriminées et anormales dans les mœurs du Cameroun (homosexualité, pédophilie, sodomie et zoophilie). Ils ont été retirés du manuel afin d'éviter la corruption de la jeunesse.

Lorsqu'elles sont remplies par un livre, les caractéristiques ci-dessus le prédisposent à être inscrit au programme. Au Cameroun, les livres et manuels scolaires sont validés par le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques (désormais CNAMSMD). L'usage de *L'Excellence en français 3è* suppose qu'il est de bonne facture et qu'il remplit largement les critères définis par le Premier Ministre (2021) et le CNAMSMD. Il convient découvrir la configuration des leçons de grammaire dans ce livre, leur degré d'actualité et le cadre de référence qui sous-tend les leçons portant sur la phrase.

---

## **2. L'excellence en français 3è : configuration et cadre de référence grammatical**

---

Cette étude évalue le contenu du manuel *L'Excellence en français 3è*. Cette section présente le livre, ses leçons de grammaire et les cadres de référence majeurs de la tradition grammaticale française.

---

### **2.1. L'EF3 : propension à la conformité à l'Approche par Compétences**

---

L'EF3 est un manuel de français de 176 pages en usage en classe de 3è dans le sous-système éducatif francophone au Cameroun. C'est le labour d'une équipe de 5 auteurs camerounais :

- NANFAH Joseph;
- YIANGNIGNI Clémentine ;
- ABOUDOU BINA Isabelle ;
- KOUAM Jimmy Didi ;
- MBAH Maurice.

Bien que leur identité socioprofessionnelle soit tue, l'on peut supposer qu'ils sont enseignants de français ou inspecteurs de pédagogie.

Le livre paraît en 2016 chez NMI édition dans un contexte de mutation de l'éducation au Cameroun. En effet, la méthodologie d'enseignement est revue. Comme beaucoup de pays africains, dès 2014, le Cameroun adopte progressivement l'approche par les compétences (APC) et la pédagogie de l'intégration. Il s'agit de former des citoyens enracinés dans leur culture et ouverts au monde capable de réinvestir les savoirs acquis dans les situations de vie réelles sous forme de compétences. Pour les classes du collège, les séquences sont réorganisées en modules. Chaque module est une situation de vie possible. Il est prévu des modules sur la vie familiale et socioculturelle, la citoyenneté et l'environnement, la vie économique, le bien-être et la santé ainsi que les médias et la communication.

L'implémentation de l'APC soulève très vite la question des manuels appropriés aux nouveaux curricula. Les précédents ne cadrent plus avec la nouvelle approche. Car, pour qu'un manuel soit dorénavant agréé, en plus des autres critères définis par le CNAMSM, son contenu doit *respecter l'approche par les compétences avec entrée par les situations de vie (APC/ESV)* selon le Premier Ministre (2021 :2). À plusieurs égards, l'EF3 a été commis pour répondre à cette exigence. Sa préface le laisse clairement entendre : *ce manuel est destiné aux élèves des classes de 3<sup>e</sup>. Il est conforme aux nouveaux programmes, notamment l'Approche Par Compétences et la pédagogie de l'intégration.* Cette déclaration à enjeu publicitaire et mercantile, qui plus est d'un inspecteur pédagogique national de français, vise peut-être à légitimer et à consacrer le livre comme modèle. Elle remplit assurément sa fonction de discours d'escorte.

La progression de ce manuel est modulaire. Chaque module indique la famille de situations et les compétences attendues. Le module 1 par exemple est intitulé *La vie familiale et socioculturelle*. Les compétences visées par ce module liminaire d'EF3 (2016 : 9) sont énoncées comme suit :

*La famille de situations et les ressources retenues pour ce module visent à développer chez l'apprenant un agir compétent lui permettant de s'assumer comme membre d'une famille et d'une société, de résoudre les problèmes relevant de son environnement socioculturel. Elles permettent également à l'apprenant d'enrichir son vocabulaire de mots et d'expressions relatifs à la vie quotidienne [...] Par ailleurs, l'apprenant développera des compétences langagières et culturelles nécessaires à son épanouissement comme citoyen enraciné dans sa culture et ouvert au monde. Ces différents points développeront chez l'apprenant le sens de la créativité, d'initiative et d'entreprise.*

On y retrouve ensuite les notions. Organisée en 4 unités, ces contenus notionnels relèvent des sous-disciplines de la classe de français, à savoir *la lecture méthodique, la conjugaison, le vocabulaire, l'orthographe, l'expression écrite, l'expression orale et la grammaire*. La séquence didactique s'achève par une intégration destinée à entraîner l'élève au moyen d'épreuve-types en correction orthographique, en étude de texte, en expression écrite et en expression orale.

Il ressort que par son organisation, par la méthode d'enseignement adoptée et par la déclinaison des compétences, *L'excellence en français 3<sup>e</sup>* a une certaine propension à la conformité à l'APC. Vu le risque de le rendre servile ; de consacrer le primat à l'APC aux dépens du contenu,



notamment la qualité et l'actualité scientifique du discours grammatical, cette tendance semble insidieuse pour ce livre. Ainsi, on pourrait penser que les informations y sont toutes accueillies du moment où elles s'adaptent à cette approche. Avant de tester la validité de cette hypothèse dans les sections ci-dessous, il convient d'observer la proportion et la répartition des leçons de grammaire dans ce manuel.

## **2.2. Distribution des leçons de grammaire sur la phrase**

En dehors des intégrations, l'EF3 contient un total de 82 leçons. La grammaire en compte 17, soit 20,73% du volume d'enseignement. La distribution des notions grammaticales dans ce livre est présentée dans le tableau ci-dessous :

<b>Leçons</b>	<b>Intitulés</b>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les types de phrases obligatoires ;</i></li> <li>- <i>Les types de phrases facultatifs ;</i></li> <li>- <i>La phrase simple et la phrase composée ;</i></li> <li>- <i>La phrase complexe ;</i></li> <li>- <i>La subordonnée relative ;</i></li> <li>- <i>La subordonnée complétive ;</i></li> <li>- <i>La subordonnée circonstancielle d'opposition ou de concession ;</i></li> <li>- <i>La subordonnée circonstancielle de cause, de conséquence et de but ;</i></li> <li>- <i>Le discours direct et le discours indirect ;</i></li> <li>- <i>Le discours indirect libre ;</i></li> <li>- <i>Les niveaux de langue ;</i></li> <li>- <i>Les figures de style (1) ;</i></li> <li>- <i>Les figures de style (2) ;</i></li> <li>- <i>la subordonnée circonstancielle de temps ;</i></li> <li>- <i>Les valeurs du présent de l'indicatif ;</i></li> <li>- <i>Les subordonnées infinitives et participiales</i></li> <li>- <i>Et les fonctions dans la phrase.</i></li> </ul>

### **Tableau 1 : Leçons de grammaire dans L'Excellence en français**

Ce tableau comporte 11 leçons liées à la phrase française sur les 17 prévues, soit une proportion de 64,70 %. La syntaxe de la phrase semble l'objet principal de la grammaire française en classe de 3è au Cameroun. Plus précisément, l'objectif de l'enseignement / apprentissage de la grammaire dans cette classe est l'acquisition de la phrase complexe. Cette notion couvre 08 des 11 leçons consacrées à la phrase. Avant d'analyser leur fondement épistémologique, il importe de dire un mot sur la grammaire française, notamment les principaux cadres théoriques.

---

### **2.3. Cadres de référence majeurs en grammaire**

---

Un cadre de référence est le discours scientifique qui sous-tend une étude. Ce dernier intègre la théorie de référence, la méthodologie choisie et l'appareillage conceptuel. C'est l'architecture, le socle théorique et notionnel sur lequel repose une étude. Il existe globalement deux tendances à partir desquelles une grammaire française peut bâtir son analyse : la grammaire traditionnelle et la grammaire structurale.

---

#### **2.3.1. Aperçu de la grammaire traditionnelle**

---

Selon Arrivé et al. (1986 :298), la grammaire traditionnelle ou classique renvoie à

*Tout un corps de doctrine (conception de la description de la langue, règles, terminologie, conception de l'apprentissage) hérité de la deuxième moitié du XIXe siècle et globalement entériné par le modèle culturel qui a dominé la première moitié de ce siècle, avec quelques remises à jour périodiques qui n'ont guère affecté que des points et des détails.*

Cette doctrine est d'essence philosophique et logique. L'une des idées fortes de ce courant est que la langue reflète la pensée. Sa compréhension nécessite un découpage de la pensée en jugements. S'inspirant de la logique, les grammairiens traditionnels veulent faire une analyse détaillée de la langue. Ils choisissent une norme de référence et édictent des règles coercitives pour le bon usage applicable tant à l'oral qu'à l'écrit : *dites ceci, ne dites pas cela, écrivez ceci, n'écrivez pas cela*. La primauté est accordée aux grands écrivains de renom, considérés comme des modèles à imiter. La grammaire traditionnelle a plusieurs objectifs. Il s'agit, d'après Poulin (1980 :22),

*D'enseigner la grammaire pour enseigner la langue ;  
d'enseigner la grammaire pour apprendre à raisonner ;  
d'enseigner la grammaire au primaire pour préparer l'entrée au secondaire ; d'enseigner la grammaire pour doter l'enfant d'un moyen, d'un instrument au service de la compréhension et de l'expression.*

Pour atteindre ces objectifs éminemment pédagogiques, deux exercices sont mis sur pied : l'analyse grammaticale et l'analyse logique. Selon Onguene (2017 : 241), *le protocole de l'analyse grammaticale et celui de l'analyse logique sont les procédures majeures de découverte et de présentation des unités linguistiques en grammaire classique*. Chevalier (1979 : 20) affirme dans le même ordre d'idées que

Les exercices intitulés « analyse grammaticale (AG) » et « analyse logique (AL) » ont été [...] les deux piliers de l'apprentissage de la grammaire dans l'école française. L'AG définit la nature et la fonction des mots isolés, l'AL définit la nature et la fonction des propositions.

La méthodologie de la grammaire traditionnelle opère en trois mouvements : la définition ou la règle, l'observation des exemples littéraires et leur application. Pour Poulin (*Op.Cit* :30), *la grammaire traditionnelle a une méthode déductive, elle va de l'abstrait au concret, de la règle aux applications, du général au particulier, elle n'a aucune procédure de découverte, elle fait un recours continu à la réflexion.* Cette tendance grammaticale est à l'origine d'une nomenclature grammaticale diversifiée : *nom commun, proposition subordonnée, nom abstraits, COI, compléments circonstanciels de cause, de but, de temps, de conséquence, sujet réel, sujet apparent, sujet commun, sujet partiel, etc.* L'AG et l'AL, la terminologie, les définitions logiques des constituants sont reproduites dans beaucoup de grammaires scolaires. Il n'en est pas de même en grammaire moderne.

---

### ***2.3.2. Aperçu de la grammaire structurale ou moderne***

---

La grammaire moderne ou structurale intègre les retombées des courants linguistiques post-saussuriens. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle impulse un renouveau linguistique sonnée par le *Cours de linguistique générale*. La linguistique structurale adopte le principe de l'immanence de la langue et du signe linguistique. Cette dernière stipule que la langue étant un système clos, son analyse devrait se limiter à la description des rapports qui lient ses signes. Ces signes s'étudient sur l'axe paradigmatique ou des choix et sur l'axe syntagmatique ou des agencements. Plusieurs théories linguistiques d'obédience structurale comme le fonctionnalisme, le distributionnalisme, la syntaxe dépendancielle, la grammaire générative et transformationnelle influence dès lors l'enseignement de la grammaire.

Les propriétés des constituants de la phrase sont dorénavant décrites au moyen d'un ensemble de tests opératoires qui viennent renforcer l'AG et l'AL. Il s'agit de l'addition, la soustraction, la permutation, la substitution, la transformation. Poulin (*op. cit* . : 31) estime que *ces cinq opérations constituent la pierre angulaire du renouveau de l'enseignement de la grammaire. Car ces manipulations permettent un enseignement plus concret et mieux adapté aux capacités de l'enfant. L'enfant sera amené à faire fonctionner les structures de la langue.*

Ces procédures éliminent les informations moins fiables. La place du constituant est dorénavant mise en avant et sa réaction aux opérations

évoquées ci-dessus fait foi dans la description. Ainsi, la grammaire traditionnelle définit par exemple le sujet comme *la personne, l'animal ou la chose qui fait l'action exprimée par le verbe*. En grammaire structurale, on dira qu'il est un *constituant généralement antéposé au verbe avec lequel il s'accorde. Il peut se pronominaliser*. La grammaire traditionnelle recommande par exemple que l'on pose les questions *Qui ? Quoi ?* après le verbe pour trouver le COD. Cette question peut également s'appliquer à l'attribut du sujet. En grammaire nouvelle, le COD sera pris comme un *constituant essentiel du GV, placé avant ou après le verbe, déplaçable sous certaines conditions et pronominalisable*.

Relativement à la méthodologie, la grammaire structurale suit la voie inverse de la grammaire traditionnelle. D'après Poulin (*idem* : 30), *la grammaire nouvelle a trois étapes : manipulations, observations (de l'implicite à l'explicite), règle ou catégorisation*. Elle est une *méthode inductive, allant du concret à l'abstrait, du particulier au général, de la manipulation à la règle, de l'implicite à l'explicite, elle est une procédure de découverte*. L'objectif est de donner aux élèves des connaissances opérationnelles. Il convient d'analyser le contenu des leçons de grammaire de l'EF3 afin de ressortir la tendance grammaticale sous-jacente et d'en évaluer l'actualité scientifique.

---

### **3. Discours grammatical sur la phrase dans l'EF3**

---

Cette section analyse la grammaire de la phrase déployée dans l'EF3. Il est question d'observer la justesse du métalangage utilisée, les procédés d'identification des constituants et la cohérence des analyses. Au préalable, l'on identifie la tendance grammaticale dominante dans l'EF3 au regard de certains faits.

---

#### **3.1. L'EF3 : penchant pour grammaire traditionnelle**

---

L'EF3 affiche les allures d'une grammaire traditionnelle. Une grande partie des données présentées dans ce manuel peuvent s'inscrire dans la méthodologie de cette tendance grammaticale. Certaines notions ont une présentation malaisée et confuse. Soient les énoncés ci-dessus :

1a. *En français, les types de phrases sont divisés en deux groupes : les types obligatoires et les types facultatifs. À partir des types obligatoires, on peut former des types facultatifs encore appelés formes de phrases.*

1b. *La phrase est souvent définie du point de vue de sa structure, c'est-à-dire de l'ensemble des groupes qui la constituent ou encore de l'ensemble des propositions qu'elle contient. (EF3 :11, 20, 29).*

Dans [1a.], *types de phrases* et *formes de phrases* sont assimilés. Or, en linguistique, les deux sont distincts. Les types de phrases, encore appelés modalités d'énonciation, rendent compte d'une intention de communication de celui qui parle. Les formes de phrases, quant à elles, sont des transformations ou des opérations que l'on applique aux types de phrases. La phrase ci-dessous est une déclarative :

1'a. *Les types de phrases sont divisés en deux groupes.*

Si l'on y applique une négation, on obtiendra *une* phrase à la forme négative :

1'a. *Les types de phrases sont divisés en deux groupes*

[Nég.]= : *Les types de phrases ne sont pas divisés en deux groupes*

[1b.] propose une définition de la phrase dont on ne retient rien. L'essai de définition dit par quoi la phrase se définit souvent sans vraiment dire ce qu'elle est. En troisième, le mot *structure* est si théorique qu'il serait difficile à un apprenant de 3<sup>e</sup> de l'assimiler.

Certaines définitions sont soit incomplètes, soit influencées par la logique. Dans l'EF3 :29, voici la définition de la proposition :

2a. *Une proposition se définit généralement comme une unité grammaticale (voire sémantique) qui a pour noyau un verbe conjugué.*

Les termes *unité grammaticale* et *unité sémantique* sont inappropriés pour la 3<sup>e</sup>. Il serait difficile pour un élève d'y mettre un contenu. Au plan pratique, une proposition n'a pas toujours pour noyau verbale conjugué. Autrement, la notion de subordonnée infinitive qui figure dans le manuel n'aurait pas raison d'être. La même observation peut s'appliquer à la définition de la phrase simple (EF3 :30) et à celle de la phrase complexe (EF3 :37).

L'EF3 adopte également une terminologie qui démultiplie les items sans en décliner les propriétés formelles discriminatoires. La leçon d'EF3 :61 sur les subordonnées circonstancielles d'opposition ou de concession est édifiante. On peut y lire ce qui suit :

2b. *Certaines subordonnées mettent deux actions ou deux faits côte à côte pour les opposer, pour souligner la différence ou la nuance entre eux.*

Les propositions sont assimilées à des êtres humains ou des objets susceptibles de *mettre deux actions ou deux faits côte à côte*. Cette définition est éminemment sémantique (*souligner la différence ou la nuance*) et étudie le constituant grammatical en y mettant la réalité extralinguistique.

La même présentation est faite sur les subordonnées circonstancielles de cause, de conséquence et de but. L'EF3 :75-76 n'insiste que sur les nuances sémantiques et les introducteurs de ces subordonnées sans réelle mention sur l'aspect formel ni les tests auxquels elles pourraient réagir. Il retient les énoncés ci-dessous :

*3a. La cause et la conséquence sont inséparables, car il s'agit en réalité de deux faces complémentaires qui rendent compte d'une seule relation entre deux faits ;*

*3b. La subordonnée circonstancielle de cause indique la raison pour laquelle s'accomplit une action, son origine*

*3c. La subordonnée circonstancielle de conséquence indique le résultat de l'action, son aboutissement, l'effet obtenu.*

*3d. La subordonnée circonstancielle de but renseigne sur l'objectif à atteindre à travers l'action principale.*

La cause et la conséquence peuvent être séparées. Une subordonnée peut apparaître dans une phrase sans l'autre. [3a] est une affirmation qui manque de justesse. D'autres circonstancielles indiquent l'effet obtenu ou l'aboutissement : *Paul et parti quand Jean est arrivé*. La définition de [3b] et celle de [3d] peuvent s'appliquer aux subordonnées participiales. Le départ de Paul est l'effet ou l'aboutissement de l'arrivée de Jean. [3C.] repose sur des notions sémantiques polysémiques et instables.

En somme, le socle théorique de l'EF3 est fortement influencé par la grammaire traditionnelle. On peut d'ores et déjà dire que les élèves de la classe de 3<sup>e</sup> sont plus exposés à cette tendance grammaticale. C'est un degré de savoir certes essentiel en tant que socle, mais inadapté et incomplet aujourd'hui. Des apprenants du 21<sup>e</sup> siècle devraient bénéficier d'un cours de grammaire qui repose sur la description claire des constituants. Celle-ci pourrait reposer sur des tests opérants (substitution, permutation, effacement, pronominalisation, etc), des propriétés formelles stables et reproductibles. Plusieurs aspects du discours grammatical sur la phrase de l'EF3 méritent de ce fait d'être actualisés afin de s'arrimer à la pensée linguistique moderne. Le segment ci-dessous en esquisse les lignes majeures.

---

### **3.2. Pour actualiser la grammaire d'EF3**

---

Bissa Enama (*Op Cit* : 92) traite de la baisse de niveau au Cameroun et fait des suggestions qui pourrait redonner un nouvel élan à l'école. Son constat et ses propositions sont applicables à la grammaire, notamment à une étude comme celle-ci :

*il nous semble que tout le monde s'accorde à souligner avec force la « baisse du niveau » qui induit un nivellement par le bas et une instruction minimaliste des Camerounais. Permettre un dialogue inter générationnel pourra répondre à la question empirique de savoir pourquoi le niveau des élèves baisse. Cette réponse aiderait peut-être à trouver ce qui par le passé mérite d'être conservé, repris, augmenté, réorienté, consolidé. En parcourant l'histoire des disciplines scolaires, le débat mis à l'occasion sur la place publique permettra de cerner l'évolution des disciplines scolaires, les rapports que celles-ci entretiennent avec l'état des sciences dont elles sont issues (par exemple l'étude de la grammaire en relation avec l'évolution de la langue et de la société, de la francophonie, donc la grammaire adossée à une perspective historique donnée).*

Le niveau des apprenants baisse de plus en plus comme le prouvent des indicateurs des ministères en charge de l'éducation et le niveau des productions des élèves. Cela est d'autant plus perceptible en grammaire. Une certaine désaffection et le sentiment d'imperméabilité de cette discipline animent beaucoup de classes au collège. En étude de texte par exemple, les questions liées à la grammaire sont le plus souvent abandonnées ou celles où ils engrangent le moins de points. Cela pourrait être imputable à la manière dont la discipline est enseignée. La qualité du discours grammatical pourrait en être la cause. Pour pallier cette tendance au désamour, l'actualisation du discours est une voie.

Il faudrait actualiser de la terminologie dans l'EF3. Non qu'il faut en créer une nouvelle, mais que l'existante soit définie avec justesse. Par exemple, au lieu de dire comme l'EF3 :30 qu'

*4a. une phrase est dite simple lorsqu'elle comporte un seul verbe conjugué*

Il serait judicieux d'exposer le fait que la phrase verbale n'est pas la seule. Il en existe qui n'ont pas pour prédicat des verbes. Ainsi, une meilleure définition tiendrait compte de la nature de la phrase.

De même, au lieu d'insister sur les propriétés sémantiques des circonstancielle par exemple, accentuer leurs propriétés distributionnelles, à savoir l'effaçabilité, la mobilité, la substitution par les circonstants pour faciliter leur acquisition.

Il serait également nécessaire d'affiner la présentation des faits. L'EF3 affirme que

*4b. La subordonnée complétive se définit comme une subordonnée qui complète un verbe. Elle complète précisément le sens du verbe de la proposition principale.*

D'une part, on ne voit véritablement pas en quoi la subordonnée complétive de la phrase suivante complète le sens du verbe :

*4c. Il faut que je m'arrime à l'évolution de la science*

D'autre part, le verbe n'est pas la seule tête lexicale à introduire la complétive. Le nom, l'adverbe et l'adjectif peuvent introduire ce type de proposition :

*5a. Paul a l'intention qu'on fasse un mariage balnéaire*

*5b. Heureusement que Paul fera un mariage balnéaire*

*5c. Paul est heureux qu'on fasse un mariage balnéaire.*

Cela n'est pas signalé dans le manuel. Enfin, la grammaire actuelle se doit d'éviter au maximum les listings de constituants sans en exposer le fonctionnement. L'EF3 :146-147 proposent une liste des fonctions dans la phrase. Le lecteur y découvre la présentation suivante :

*6a. Les fonctions du nom ou du GN : sujet : exemple : Cette activité semblait inaccessible ; COD : Exemple : Les informations constituent une source d'enrichissement*

*6b. Les fonction s de l'adjectif qualificatif : épithète : les internautes naïfs ; Attribut du sujet : Exemple : Cette activité semblait inaccessible*

On peut se demander quel est l'objectif d'une telle présentation. Est-ce que l'apprenant liste les fonctions au sein de la phrase ? Si tel est cas, ce serait bien moindre en termes de dosage pour un élève de la classe de 3è. On s'attend à ce qu'il indique la fonction d'un constituant à l'aide de propriétés évidentes.



---

## **Conclusion**

---

Faut-il enseigner la linguistique à l'état brut à de jeunes apprenants du collège ? Telle n'est pas la visée de cette analyse. Il s'agit de réinvestir les retombées de la grammaire moderne dans l'enseignement de la phrase par un travail de transposition didactique. Il est étonnant que l'on veuille d'une école performante et que l'on lui donne des outils utiles à une autre époque. L'information du manuel au programme nécessite de s'arrimer à l'évolution de la science dans la discipline dont il est le véhicule. Un réajustement de la chaîne de validation du manuel s'avère important. Une lecture régulière des manuels au programme par les experts est nécessaire, car les textes leur prévoient une place. Mais il semble avoir une différence entre les dispositions institutionnelles et la réalité de terrain. Les textes à inscrire au programme gagneraient à leur être confiés en équipes soit par les auteurs, les éditeurs, les professeurs, soit par le CNAMMD. La forme du livre et tout son aspect matériel sont importants. Le contenu l'est tout autant. Le cadre de référence choisi, son métalangage et sa méthodologie devront être en adéquation avec l'information scientifique du moment. C'est ainsi que le rêve d'une éducation forte, performante et durable se réalisera en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable.

---

## **Références bibliographiques**

---

**ARRIVÉ Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel** (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de la linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 720 P.

**ASSUMANI ZABO Idrissa** (2013), « Élaborer et évaluer un Manuel Scolaire/Ensemble Didactique », Université Pédagogique Nationale, pp 1-33.

**BISSA ENAMA Patricia** (2019), «La sélection du livre/manuel scolaire : Cadre, acteurs et fonctions », in Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) in *Le manuel scolaire au Cameroun : Enjeux, diagnostic et esquisses de solutions pour une politique sectorielle*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun) 2019, pp. 83-99.

**CHEVALIER Jean-Claude**, (1979), « Analyse grammaticale et analyse logique : esquisse de la naissance d'un dispositif scolaire », in *Langue française*, n°41, *Sur la grammaire traditionnelle*, pp. 20-34.

**EVOUNA Jacques** (2019), « Des dérèglages de la filière du manuel scolaire au livre unique : l'impératif d'une réforme systémique », in Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) in *Le manuel scolaire au Cameroun : Enjeux, diagnostic et esquisses de solutions pour une politique sectorielle*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun) 2019, pp.127-137.

**FEUILLARD Colette** (2003) in « Procédures d'analyse en syntaxe : portée et limite », in *La linguistique*, 2 (Vol. 39), p. 31-45.

**HUSSAIN BILHAJ** (2016), « Le manuel scolaire et son rôle dans l'action d'enseignement en classe de F.L.E en Libye. », Norsud, université Misurata (Libye), pp.47-65.

**JONNAERT Philippe** (2020), « Élaborer et évaluer des manuels scolaires », BACSE international, Orford, Québec, pp1-29.

Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (2019), *Le manuel scolaire au Cameroun : Enjeux, diagnostic et esquisses de solutions pour une politique sectorielle*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun).

**NANFAH Joseph, YIANGNIGNI Clémentine, ABOUDOU BINA Isabelle, KOUAM Jimmy Didi et MBAH Maurice** (2016), *L'Excellence en français 3è*, Yaoundé, NMI éducation.

**NKECK BIDIAS Renée Solange** (2019), « La production du manuel scolaire : acteurs clés et processus », in Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) in *LE MANUEL SCOLAIRE AU CAMEROUN : Enjeux, diagnostic et esquisses de solutions pour une politique sectorielle*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun) 2019, pp. 69-83.

**ONGUENE ESSONO Christine** (2017), « De l'analyse logique à la syntaxe : forces et faiblesses des pédagogies postcoloniales », *Écritures*, N° 13, « *Texte et idéologie en contexte postcolonial* », pp. 235-256.

**POULIN Daniel** (1980), « Grammaire traditionnelle et grammaire nouvelle, ou de l'analyse logique à l'analyse structurale », *Québec français*, no 40, pp. 22-32.

**PREMIER MINISTRE** (2017a), *Décret N° 2017/11738/CAB/PM du 23 Novembre 2017 portant organisation du conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques.*

**PREMIER MINISTRE** (2017b), *Décret N° 2017/11737/CAB/PM du 23 Novembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la commission nationale chargée du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques.*

**PREMIER MINISTRE** (2017c), *Circulaire N° 002/CAB/PM du 23 Novembre 2017 principes régissant la filière du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques au Cameroun.*

**PREMIER MINISTRE** (2021), « *Critères d'évaluations des aspects matériels, logistiques et du contenu des manuels scolaire* », en ligne sur le site du CNAMSMD.

**VOUNDA ETOA Marcelin** (2016), *Livre et manuel scolaires au Cameroun. La dérive mercantiliste*, Yaoundé, Les P.U.Y .